



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'écologie

## Récépissé de DT Récépissé de DICT



N° 14435\*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4<sup>ème</sup> partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

### Destinataire

- Récépissé de DT  
 Récépissé de DICT  
 Récépissé de DT/DICT  
conjointe

Dénomination : JANICOT Philippe  
Complément / Service : \_\_\_\_\_  
Numéro / Voie : \_\_\_\_\_  
Lieu-dit / BP : Place de Soneja  
Code Postal / Commune : 87220 Boisseuil  
Pays : \_\_\_\_\_

### Coordonnées de l'exploitant

Raison sociale : SYNDICAT ENERGIES HAUTE-VIENNE  
Personne à contacter : Mélanie NEVES  
Numéro / Voie : ZA LE CHATENET - 8 RUE D'ANGUEMAUI  
Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_  
Code Postal / Commune : 87410 LE PALAIS SUR VIENNE  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

N° consultation du téléservice : 2025100601685TXS

Référence de l'exploitant : SEHV-061025-180524

N° d'affaire du déclarant : 7278946

Personne à contacter (déclarant) : JANICOT Philippe

Date de réception de la déclaration : 06 / 10 / 2025

Commune principale des travaux : Boisseuil

Adresse des travaux prévus : Route de Toulouse,

### Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment : \_\_\_\_\_
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : \_\_\_\_\_ m
- Il y a au moins un réseau / ouvrage concerné de catégorie (voir liste des catégories au verso) : TL \_\_\_\_ \_\_\_\_ . Autres informations : \_\_\_\_\_

### Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : \_\_\_\_\_

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

### Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : SEHV-58120 Echelle<sup>(1)</sup> : 1/200 Date d'édition<sup>(1)</sup> : 06 / 10 / 2025 Sensible :  Prof. règl. mini<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ cm Matériau réseau<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_  
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans. \_\_\_\_\_

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage :  Date retenue d'un commun accord : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ à \_\_\_\_ h \_\_\_\_  
ou  Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) <sup>(2)</sup>

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement <sup>(2)</sup>

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

### Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : \_\_\_\_\_

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est :  possible  impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre : \_\_\_\_\_

### Dispositifs importants pour la sécurité :

### Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0555350635

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : \_\_\_\_\_

### Responsable du dossier

Nom : CHRISTOPHE BOYER

Désignation du service : \_\_\_\_\_

Tél. : 0555350635

### Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : SYNDICAT ENERGIES HAUTE-VIENNE

Signature : Signé électroniquement sur [www.dictservices.fr](http://www.dictservices.fr)

Date : 06 / 10 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

Vous trouverez en téléchargement des plans supplémentaires qui complètent la réponse fournie.

Vous pouvez les télécharger à cette adresse :

<https://www.dictservices.fr:443/edict/documents/download/b6118bgfn>

Si vous n'étiez pas en mesure de télécharger ce document, nous vous invitons à contacter sans délai, l'assistance DICTServices.fr par téléphone au 05.59.01.00.20, ou par mail à [assistance@dictservices.fr](mailto:assistance@dictservices.fr).